

Des mineurs travaillants et dociles : les Polonais de la Lake Shore de Kirkland Lake (1927-1968)¹

Serge Dupuis

Département d'histoire

Université Laurentienne (Sudbury, Ontario)

Entre 1903 et 1911, le gouvernement du Canada entreprend la construction d'un deuxième chemin de fer pancanadien, que l'on surnommait plus tard le Transcontinental. Cette route, qui reliait Moncton à Winnipeg, avait pour but de réduire le temps qu'il fallait pour se déplacer de l'Atlantique vers l'Ouest et vice-versa, en passant par le Nord québécois et ontarien, tout en ouvrant la Grande Zone argileuse à l'exploitation agricole, région où le sol est riche et, croyait-on, prometteur pour l'agriculture canadienne (D'Amours, 1980). Alors que l'agriculture a connu un succès médiocre, c'est la découverte d'une autre richesse qui allait attirer les masses dans le Nord.

En 1903, Fred Larose découvre un gisement d'argent à Cobalt. En peu de temps, les mines surgissent de part et d'autre partout dans la région, entre autres à Kirkland Lake. C'est William Wright, un prospecteur de passage dans le Klondike, qui découvre un gisement d'or dans cette région en 1906. L'année suivante, un village voit le jour et la première mine ouvre en 1911 (MacDowell, 2001 : p. 37). Grâce à la demande grandissante pour les métaux, les mines, et conséquemment Kirkland Lake, continuent de croître durant l'entre-guerre. Durant les années 1910 et surtout les années 1920 (une période de grande prospérité économique), des églises, des écoles, des cinémas, des hôtels, des magasins de détail, des hôpitaux, des bars et des salles de rassemblement voient le jour. Durant les années 1930, qu'on surnomme l'âge d'or des mines à Kirkland Lake, bon nombre de travailleurs canadiens, européens et américains à la recherche d'emploi font de Kirkland Lake « l'une des places les plus vives et les plus animées du Canada en entier » (McDowell, 2001 : p. 39, traduction libre), et ce, en dépit de la crise économique qui sévit ailleurs.

¹ L'auteur tient à remercier Guy Gaudreau pour le partage de ses connaissances, sa documentation, son appui et les précisions nécessaires à la réalisation de ce travail. L'auteur aimerait également remercier l'ACFAS d'avoir accepté avec enthousiasme sa présentation et son article, tout comme le Comité des Actes d'y avoir apporté de précieuses corrections. Il dédie enfin cette recherche à son grand-père, Joseph Shields, qui a travaillé à l'INCO-Stobie de Sudbury pendant 34 ans.

Cette étude traitera de la Lake Shore Gold Mine qui lance ses exploitations en 1919 et qui s'épuise dès la fin des années 1950 pour arriver à la cessation de toutes ses activités en 1968. La production est minime au départ, mais elle franchit le cap des 500 000 tonnes d'or en 1930 et atteint son sommet en 1938, lorsqu'elle en produit quelque 928 000 tonnes. Sa production diminuera durant la guerre et oscillera par la suite entre 150 000 et 350 000 tonnes jusqu'à sa fermeture. En tout, environ 10 300 travailleurs auront oeuvré à la Lake Shore au cours de ses années d'exploitation (Gaudreau, janvier 2006 : p. 2).

La fiche

Il est difficile d'aborder la vie des premiers travailleurs de la Lake Shore, car cette dernière ne garde aucun renseignement à leur sujet avant 1925. À partir de cette date, la mine conserve des fiches de travail, source précieuse d'information sur les travailleurs qui y ont oeuvré. On y note l'adresse temporaire et permanente des employés, leur date d'embauche, leur lieu et leur date de naissance, leur date de naturalisation, leur date d'arrivée au Canada, le nombre de dépendants, le nom du ou de la dépendante principale, leur niveau d'éducation, les emplois antérieurs, le régime de soins de santé, les métiers occupés dans la mine, le nombre d'heures travaillées par année, le salaire, les vacances, les congés de maladie, les départs et les réembauches. Cette fiche constitue la pierre d'assise de notre recherche².

Figure 1
Fiches de la Lake Shore telles qu'elles apparaissent de 1942 à 1968.

NAME [REDACTED]		ADDRESS <i>95 W. Oak</i> 26 Kirkpatrick		DATE EMPLOYED July 14-52	
PLACE OF BIRTH Poland	CHRISTIAN	DATE OF BIRTH Jan 2-1926	IN CANADA 1y	RH Jan. 17-1962	
M. S. OR W. S M	DEPENDENTS No wife	NATIONALITY UNDER 18 10	OVER 18 10	OTHERS	
BENEFICIARY Parents or relatives address unknown		CHILDREN K 765-101	UNEMPLOYMENT INS. NO. A02-375-513		
ADDRESS - same -		DATE NATURALIZED		CERT. NO.	
EDUCATION Public		RELIGION		PREVIOUS EMPLOYERS	
John Broda Temagami Mining		Address Tilsonburg Temagami		OCCUPATION Farm work Runner	
YEARS 2 1/2 yrs		REASON FOR LEAVING Contract finished		Quit	
STORES		PAYROLL DEDUCTIONS		X-RAY NO.	
E.F.F.		INC. TAX		H 525	
RENT		PENSION PLAN		SERIAL NO. 18731	
RED CROSS		MEDICAL PLAN		EMPLOYEES SIGNATURE [REDACTED]	
UNEMP. INS.		PENSIONS		ENGAGED BY [REDACTED]	
L.S.A.A.		MILITARY		[REDACTED]	
OTHER		W.C.B.		[REDACTED]	

² Guy Gaudreau entreprend présentement une étude sur la totalité des travailleurs de la mine d'or Lake Shore (à paraître).

NO.	OCCUPATION	DATE	RATE	SLIP NO.	NO.	OCCUPATION	DATE	RATE	SLIP NO.
36	Drill Helper	July 14-52	8.64						
36	Runner	July 2/53	9.20	21306					
36	Runner	JUL 1 1954	9.76						
36	Stope Runner	JUL - 1 1954	0.00						
36	Runner	4503-u-60a	9.36	22333					
36	Stope Runner	4503-u-6	10.00	22394					
			1.88	22867					
238	RH Stope Runner	Jan 17-62	11.76						
		OCT - 1 1962	12.00	25527					
		OCT - 1 1963	12.24	25874					
EARNINGS									
YEAR	AMOUNT	VACATION WITH PAY (INCLUSIVE) FROM TO		ACCIDENT FROM TO		YEARLY AMOUNT OF LOST TIME			
YEAR	AMOUNT	YEAR	FROM	TO	LEAVE OF ABSENCE DAYS	A. W. L. DAYS	ILLNESS DAYS	SUSP'N OR L.O. DAYS	TOTAL DAYS
1952	6727	1952	July 18	July 18	1952	July 28			2
1953	2919.57	1954	Aug 2	Aug 9	1952	July 28			8
1954	3129.83	1955	July 18	26	1953	Jan 3			5
1955	3560.84	1956	Aug 1	15	1953	Jan 28	Feb 6		5
1956	4063.99	1957	July 7	July 20	1954	Nov 13	Nov 23		7
1957	2399.89				1944	May 25			2
1962	3526.25	1963	Nov 8	July 13					12
1963	3406.06	1964	July 13	July 13					1
1964	2743.26								6
LEFT EMPLOY									
YEAR	DATE	REASON FOR LEAVING			REMARKS				
1967	Aug 3	Quit - Another Job			Cooperative (Last shift Aug 2/57)				
1964	Aug 14	Quit - Another Job in Toronto			(Last shift Aug 13/64)				

Des études du milieu minier nord-ontarien ont scruté le passage des Franco-Ontariens, des Italiens et des Finlandais mais aucune, avant celle-ci, n'avait étudié celle des Polonais³. Parmi les 10 300 fiches de travail à la Lake Shore, nous avons identifié les groupes de lettres dans lesquels nous risquions de trouver le plus de patronymes polonais⁴. Nous avons choisi six lettres, soit le B,

³ Voir Paul de la Riva, *Mine de rien. Les Canadiens français et le travail minier à Sudbury 1886-1930*. Sudbury, Prise de parole et Institut franco-ontarien, 1998; Karel Reilly, « Les Italiens de Copper Cliff (1886-1912) », dans Guy Gaudreau (dir.), *L'histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois, 1886-1930*, Québec, Septentrion, 2003; Oiva Saarinen, *Between a rock and a hard place : A historical geography of the Finns in the Sudbury area*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1999.

⁴ *Ces enfants d'ailleurs*, un roman populaire d'Arlette Cousture qui suit le cheminement d'une famille d'immigrants polonais durant et après la Deuxième Guerre mondiale, mentionne que les noms de famille, en polonais, s'accordent en genre et en nombre avec la personne. Le surnom d'une dame se terminera avec un A, tandis que celui d'un homme ou d'une famille se terminera avec un I. C'est ainsi qu'on parlera de Stanislaw Pawolski, d'Anna Pawolska ou des Pawolski. Toutefois, les fiches de travailleurs (tous des hommes) ayant des noms qui se

le J, le K, le N, le Y, et le Z. Afin de repérer les Polonais au sein de ces groupes de lettres, nous nous sommes fié au lieu de naissance de chacun d'entre eux. Si une fiche indiquait « Poland » sous la rubrique du lieu de naissance, nous en avons tenu compte dans notre étude⁵. En procédant ainsi, nous avons trouvé 155 mineurs ayant comme lieu de naissance la Pologne. Notre échantillon est ainsi composé de 39 travailleurs ayant des patronymes commençant par B (25,3 % de l'échantillon), de 7 J (4,5 %), de 80 K (51,6 %), de 11 N (7,1 %), de 2 Y (1,3 %) et de 16 Z (10,3 %)⁶. Selon un échantillon de 1 010 travailleurs (soit un sur dix de la totalité des travailleurs) qui comptait 56 Polonais, les Polonais auraient représenté environ 5,5 % de la main d'oeuvre totale (Gaudreau, juin 2006). Compte tenu de cette donnée, sur 10 300 travailleurs, environ 567 auraient été Polonais. Notre échantillon aurait ainsi réussi à repérer un Polonais sur quatre ayant travaillé à la Lake Shore.

Les sources

Afin de dresser un portrait juste de ces travailleurs immigrants, de placer leurs comportements et leur histoire dans leur contexte et de bien traiter les données fournies par la fiche, nous avons eu recours à des sources primaires et secondaires. Des historiens tels que De la Riva (1998) et De la Riva et Gaudreau (2003) nous ont fourni des pistes pour les questions de méthodologie dans le traitement des fiches. Des sociologues tels que Zarnowska (1991), Wloszczewski (1945), Kulczycki (1987; 1989) et Abel (1950) nous ont également éclairé sur la culture des immigrants polonais arrivés en Amérique alors que Jobert (1965), Eastman (1928) et Tymowski (2003) nous ont éclairé sur l'histoire de la Pologne, et Zubrycki (1953), sur l'émigration polonaise au XX^e siècle. Gaudreau a également préparé trois échantillons de fiches de la Lake Shore, prises au hasard, afin que nous puissions établir des liens entre notre échantillon et un échantillon général.

terminent avec des voyelles indiquent des noms de famille qui se terminent autant par un I que par un A. D'autres erreurs dans les patronymes se sont sans doute glissées dans l'épellation des noms. Certains noms ont aussi été changés. À quelques reprises, des noms tels que Wladislaw sont biffés et remplacés par un Walter, très britannique. Évidemment, les John, les Stanley et les Richard qui se nommaient ainsi à leur arrivée à la mine n'en étaient pas de véritables.

⁵ Par conséquent, les individus de souche polonaise nés au Canada, bien qu'ils aient eu des traits communs avec les Polonais d'origine, ont été écartés de cette étude. Nous limitons l'identité polonaise assez arbitrairement : il y a, évidemment, des différences entre le mineur qui vient au Canada dès un très jeune âge et celui qui y arrive à un âge plus tardif, entre celui qui parle le polonais et celui qui a perdu sa langue. La présente étude fera alors état d'un groupe hétérogène en se limitant au lieu de naissance pour définir les Polonais.

⁶ Précisons que certaines fiches sont incomplètes. Les dates de naissance et les dates de départ sont parfois absentes. C'est la raison pour laquelle notre analyse portera à l'occasion sur 153 ou 151 travailleurs (selon l'analyse) au lieu des 155 travailleurs échantillonnés.

L'objectif

Dans un premier temps, cette recherche veut faire le portrait social de ces mineurs à l'extérieur de la mine en abordant l'émigration, l'arrivée au Canada, la migration à la chaîne, la famille, le lieu de résidence des dépendants et l'influence de l'église. Nous l'avons noté plus tôt, aucune étude, avant celle-ci, n'a étudié le passage des Polonais dans les mines du Nord. Il sera conséquemment impossible de faire un parallèle avec des études précédentes; cela ne nous empêche tout de même pas de susciter une réflexion sur la contribution polonaise dans les mines. Nous étudierons aussi l'embauche et la carrière à la Lake Shore, ce qui permettra de voir où se situaient les Polonais dans la hiérarchie professionnelle de la mine.

Turbulence et éparpillement en Pologne

Au tournant du XX^e siècle, le secteur agricole demeure la pierre d'assise de la Pologne. Les villages sont surpeuplés et la population rurale devient de plus en plus saturée. Les Polonais perdent leur pays en 1814, moment auquel la Pologne est divisée entre trois États : la Russie, l'Autriche et la Prusse. Comme l'historienne Anna Zarnowska (1991) l'affirme, « Ils n'avaient aucun recours légal à l'éducation dans leur langue maternelle, ils étaient soumis à une autorité administrative et policière étrangère et ils étaient conscrits aux rangs des armées occupantes » (p. 66, traduction libre). Par ailleurs, les travailleurs polonais, durant la domination étrangère, n'ont pas le droit de faire la grève et sont mal protégés dans leur milieu de travail. C'est dans cette Pologne que naissent, entre 1892 et 1909, et grandissent 60 % des mineurs polonais de la Lake Shore. C'est dans le cadre de la Première Guerre mondiale, qui dévaste la région, que la Russie enlève la Pologne aux mains des Allemands en 1916 et met en place un État libre. Cependant, la liberté et la démocratie durent peu de temps sous l'autorité du maréchal Piłsudski⁷.

L'objectif premier du nouveau gouvernement est de redonner aux paysans leurs terres. Les grands domaines sont expropriés et les terres redistribuées entre 1920 et 1925. La valeur de la monnaie chute et les grèves deviennent sanglantes. Pour empirer la situation, les réformes socialistes connaissent beaucoup d'opposition et l'impopularité du président Wojciechowski augmente avec le temps. Le 11 mai 1926, le chef d'État Piłsudski prend Prague et les ponts de Vistule et met en place une dictature. Cette même année, la surproduction de charbon au lendemain de la Première Guerre mondiale cause une crise dans l'industrie européenne du charbon, mettant à pied des centaines de milliers de mineurs (Eastman, 1928).

⁷ Voir Michal Tymowski, *Une histoire de la Pologne*, nouvelle édition, Montricher (Suisse), Les Éditions Noir sur Blanc, 2003 (1993); Ambroise Jobert, *Histoire de la Pologne*, Paris, Presses universitaires de France, 1965.

Il va sans dire qu'aux XIX^e et XX^e siècles, la Pologne ne connaît pas des années de gloire. Durant la Deuxième Guerre mondiale, de nombreux conflits ont lieu dans cette région et, par conséquent, la Pologne perd 6,5 millions de citoyens « parmi lesquels presque tous les Juifs polonais. La capitale avait été anéantie; les destructions matérielles et les atteintes au patrimoine culturel étaient considérables » (Tymowski, 2003 : p. 182-183).

Migration

En raison du manque de travail et de la turbulence politique en Pologne (Zubrzycki, 1953 : p. 248-255)⁸, il y a une migration massive de travailleurs vers la France, les États-Unis, le Brésil et le Canada. Toutefois, cet auteur explique que l'émigration des Polonais au XX^e siècle « n'était pas une migration d'individus particuliers exilés pour des raisons politiques, mais une mouvance de masse inspirée par le désir de trouver de meilleures possibilités économiques, une qualité de vie plus élevée et un plus grand contrôle de sa sécurité économique » (p. 248, traduction libre).

De 1919 à 1938, quelque deux millions de Polonais émigrent de leur pays natal, plus de la moitié d'entre eux migrant de façon permanente (Zubrzycki, 1953 : p. 260). Durant ces années, 116 100 Polonais arrivent au Canada, dont 89 % entre 1926 et 1930, c'est-à-dire pendant la période de turbulence économique et politique en Pologne⁹. Craignant un mauvais accueil et une pénurie d'emplois en pleine crise économique, certains migrants potentiels auraient pu décider de rester sur place¹⁰. Par ailleurs, 62 % d'entre eux sont agriculteurs et 3,4%, mineurs (Zubrzycki, 1953 : p. 261).

L'arrivée au Canada

Le premier mineur polonais arrive à Kirkland Lake en 1901, mais ils seront très peu nombreux, seulement 14 % des travailleurs recensés, à se déplacer

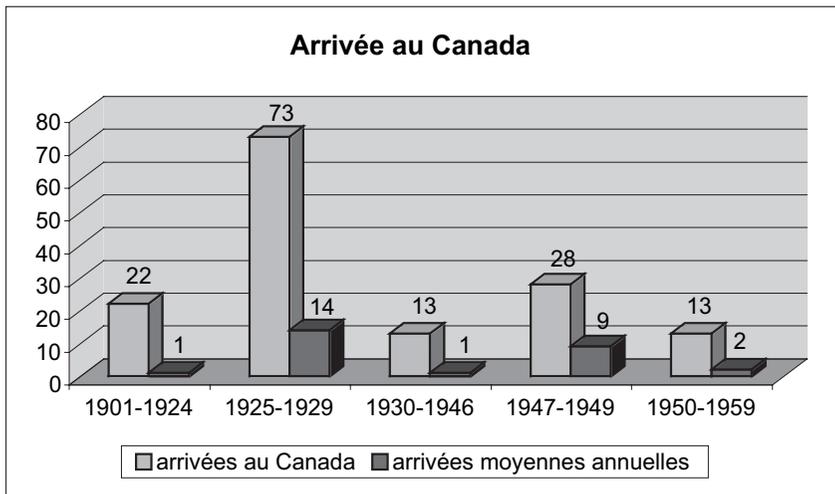
⁸ Tel que mentionné précédemment, la Pologne du XIX^e siècle est démembrée en trois parties qui furent annexées à trois empires existants. La Pologne russe connaissait un développement économique assez stable et d'importantes industries de textile, de fer, de charbon et de cuir. La Pologne autrichienne, quant à elle, était en ruine économique. « L'absence d'industries, de capital et d'un marché, une agriculture arriérée et une population trop grande pour être occupée étaient les caractéristiques principales de son économie » (Zarnowska, 1991 : p. 68, traduction libre). Enfin, la Pologne prussienne connaissait une agriculture très profitable, mais l'oppression politique causait une émigration marquée. Considérée comme étant inférieure, la culture polonaise se faisait repousser par le gouvernement allemand dans le but de déstabiliser les Polonais qui quitteraient leurs terres et seraient alors remplacés par des Allemands.

⁹ Malheureusement, les statistiques de la période de 1919 à 1925 ne sont pas disponibles. Si nous nous fions aux statistiques des autres pays d'accueil, la migration a probablement été très importante durant cette période, mais non pas aussi importante que durant la période de 1926 à 1930.

¹⁰ De fait, 117 000 Polonais sont expulsés de la France durant cette période.

avant 1925. Durant les quatre prochaines années cependant, 48 % du personnel polonais qui sera éventuellement embauché arrive au Canada. Après 1930, avant et durant la Deuxième Guerre mondiale, la politique d'immigration canadienne se durcit comme celle de la nouvelle république autocratique de la Pologne. À titre de preuve, seulement 9 % des travailleurs recensés arrivent durant les seize années suivant la première vague d'arrivée. Cela veut dire que, annuellement, environ 14 Polonais recensés arrivent au Canada entre 1925 et 1929, alors qu'il n'y en a qu'un entre 1930 et 1945.

Tableau 1 : Arrivée au Canada



En 1947, le parti communiste arrive au pouvoir et rappelle de mauvais souvenirs aux Polonais qui voient plusieurs de leurs droits brimés en raison de l'occupation allemande. Par conséquent, une deuxième vague de Polonais émigrent de leur pays natal après la Guerre. Les dates d'arrivée au Canada correspondent parfaitement aux activités politiques en Pologne. Entre 1947 et 1949, 19 % des travailleurs recensés quittent la Pologne pour s'installer au Canada, soit un taux annuel de neuf travailleurs. Entre 1952 et 1959, seulement 9 % des mineurs arrivent au Canada, soit une arrivée et demi par année. C'est donc dire que l'arrivée à Kirkland Lake n'est pas simultanée : en moyenne, cinq ans¹¹ s'écoulent avant que les immigrants de notre échantillon se retrouvent à la Lake Shore.

¹¹ Afin de trouver cette statistique, nous avons soustrait le nombre d'années au Canada de la date d'embauche. Une précision s'impose ici. Question d'économie de temps, nous n'avons considéré que le nombre d'années au Canada. Tous ceux ayant passé moins d'un an ont alors été considérés comme n'ayant pas séjourné au Canada avant leur arrivée à la Lake Shore. Nos résultats sous-estiment ainsi la durée qui s'écoule avant l'arrivée à Kirkland Lake. Il se peut que la moyenne soit plus élevée d'une ou de deux années.

La migration à la chaîne

Émigrer s'avère souvent une démarche complexe, dangereuse et particulièrement dispendieuse. Afin de faciliter le déplacement, plusieurs familles immigrantes pratiquent la migration à la chaîne. Il s'agit d'émigrer un à la fois, de façon à ce que le premier s'établisse, travaille et finance le déplacement du prochain. Ce type d'immigration, encore commun de nos jours, fait en sorte que les groupes ethniques se retrouvent souvent dans des points géographiques similaires (Wloszczewski, 1945 : p. 153). Les fiches ne nous permettent pas de déceler ce phénomène, probablement commun chez les Polonais de Kirkland Lake. Pour le savoir, il faudrait être en mesure de savoir si un Polonais vient travailler dans la même mine que son frère ou son père déjà établi à la Lake Shore. Les voisins venus du même village ou les beaux-frères sont également indétectables en raison de leurs patronymes distincts. Impossible alors de faire autrement que de sous-estimer ce phénomène. Nous avons trouvé neuf paires de travailleurs ayant les mêmes patronymes : l'une de ces paires constituait un groupe père - fils, tandis que deux autres pourraient constituer des groupes de cousins¹².

La famille

La réalité familiale de ces mineurs, telle que nous l'observons, est telle qu'elle l'est à l'embauche. Certaines fiches montrent une évolution : l'arrivée de l'épouse au Canada, le mariage, la naissance d'un troisième enfant, etc. Certaines fiches n'ont subi aucune modification. Est-ce à dire qu'il n'y a eu aucun changement ou est-ce un oubli de la part de la Lake Shore? Il est impossible de le savoir.

La grande majorité des Polonais ont de petites familles. En moyenne, le mineur polonais a 1,9 dépendants, ce qui signifie généralement une épouse et un enfant. Trente et un pour cent (31 %) des travailleurs polonais sont célibataires et 69 % sont mariés. Aucun des travailleurs célibataires n'indique avoir des enfants¹³ et 12 % des travailleurs mariés n'ont pas d'enfants. Quarante-trois pour cent (43 %) des travailleurs n'auront alors pas d'enfants

¹² Même en nous fiant aux patronymes, à l'adresse et aux dépendants indiqués sur la fiche, nous ne pouvons établir avec certitude qu'il s'agit de membres de la même famille. C'est seulement si la fiche indique comme dépendant un membre de la famille qui travaille également dans la mine que nous pouvons affirmer le lien de parenté. Néanmoins, une adresse commune et un patronyme en commun indiquent très probablement un lien de parenté. D'autres défis surviennent : si ces immigrants ont des cousins ou des beaux-frères ayant des patronymes différents, nous ne pouvons pas les compter parmi les gens apparentés. Également, différents membres d'une famille pouvaient avoir un nom de famille orthographié différemment. Kubik et Kubiak sont semblables, mais sont-ils apparentés? Nous ne saurions le dire.

¹³ Nous doutons de la véracité de cette statistique qui veut que tous les hommes célibataires n'aient pas eu d'enfants.

ni lors de leur entrée à la mine ni à leur sortie. Vingt quatre pour cent (24 %) des travailleurs polonais ont un enfant, 19 % ont deux enfants et 14 % ont trois enfants ou plus. Il semblerait y avoir un contraste marqué avec la famille canadienne-française et catholique typique de l'époque. Il n'y a qu'à penser à nos grands-parents qui avaient une dizaine de frères et soeurs¹⁴.

Quelques pistes peuvent expliquer ce contraste. Comme nous le verrons plus loin, 80 % des travailleurs œuvrent à la Lake Shore pendant moins de cinq ans. Les mineurs sont, en moyenne, dans la trentaine lorsqu'ils sont à la mine. Il se peut alors que leurs familles en soient à leur début et, compte tenu de la courte durée de leur séjour à la Lake Shore, que la fiche soit incapable de témoigner de l'évolution complète de ces familles polonaises. Par ailleurs, nous avons observé à quelques reprises la réduction du nombre de dépendants. Il se peut également que certains enfants soient décédés à la guerre, par maladie ou par accident de travail ou encore qu'ils aient dépassé l'âge de 18 ans, perdant ainsi leur statut de dépendants. Ajoutons que le lieu de résidence de l'épouse joue aussi un grand rôle. Nous le préciserons plus tard.

Le lieu de résidence

Souvent, les travailleurs ne résident pas avec leurs dépendants qui se trouvent dans les grandes villes du Canada ou en Pologne¹⁵. L'arrivée des dépendants se réalise parfois simultanément avec l'arrivée des mineurs, et, dans d'autres instances, au cours du séjour à Kirkland Lake. Des 152 travailleurs qui indiquent des dépendants sur leur fiche, 50 % résident à Kirkland Lake au moment du départ. La moitié de ceux-ci arrivent à Kirkland Lake durant le séjour, ce qui veut dire que seulement 25 % résident avec leur conjointe au moment de l'embauche. Les dépendants de 41 % des travailleurs de notre échantillon resteront en Pologne tout au cours du séjour à la Lake Shore. Une proportion de 9 % des dépendants habite au Manitoba, ailleurs en Ontario et au Québec, en France ou en Tchécoslovaquie.

Pourquoi alors de petites familles? Au moment de l'embauche, 75 % des travailleurs ne résident pas avec leur épouse. À la fin de leur séjour, 50 % des

¹⁴ L'Église catholique du tournant des XIX^e et XX^e siècles, tout comme la vie en campagne, incitait à une forte natalité chez les Canadiens français, afin de contrer les effets de l'assimilation en Ontario. Alors que l'Église catholique incitait à une telle pratique chez les Canadiens français, ce n'était pas nécessairement le cas chez les Polonais catholiques.

¹⁵ Afin d'étudier le phénomène du lieu de résidence permanent, nous nous servirons de la même méthode que celle utilisée pour évaluer le lieu de travail antérieur. Nous avons délimité des régions. La première région est celle de Kirkland Lake, la deuxième, le Nord de l'Ontario et du Québec, la troisième, le Sud de l'Ontario et du Québec, la quatrième, le Manitoba, la cinquième, la Pologne, la sixième, le Royaume-Uni. Sur certaines fiches, le lieu de résidence des dépendants est rayé et il est indiqué « *same* » par la suite. Cela indique que les dépendants vivaient ailleurs (presque toujours en Pologne) au moment de l'embauche et sont déménagés par la suite à Kirkland Lake. Dans de tels cas, nous n'avons retenu que la deuxième adresse.

travailleurs n'habitent toujours pas avec leur épouse. Difficile alors d'avoir des enfants... surtout légitimes. Cette statistique en dit long sur la vie de famille des nouveaux arrivés. Le travail minier est sans doute une façon d'amasser des sous pour faire venir la famille ou pour atteindre un autre objectif professionnel.

Les lieux de rassemblement

Les rassemblements ethniques répondent aux besoins nostalgiques de vivre de vieilles coutumes. Dans plusieurs villes industrielles, des hôtels, des restaurants, des magasins et des bureaux de professionnels surgissent simultanément avec la formation d'un noyau ethnique important (Wloszczewski, 1945 : p. 146-149). Cependant, à Kirkland Lake, il est difficile d'évaluer l'importance de ces institutions. Des recherches sur Internet et dans les Pages jaunes n'ont donné ni une église, ni la preuve d'une presse immigrante polonaise. Il se peut alors que la population polonaise ait été trop petite pour que des institutions ethniques ne se développent. Ceci dit, la *Polish Hall*, située au 8, rue Woods, demeure encore ouverte à ce jour (*Pagesjaunes.ca*, mars 2006). Fondé durant les années 1940, cet édifice contient une salle de réception qui peut également servir d'auditorium. Les Polonais ont aussi été actifs au sein de l'église catholique canadienne-anglaise, comme l'atteste MacDowell (2001) : « La *Church of the Holy Name* existait en 1932. Plus tard, elle serait largement fréquentée par les Ukrainiens et Polonais de la communauté » (p. 38, traduction libre).

Selon Wloszczewski (1945), la culture polonaise du début XX^e siècle se caractérise par trois facteurs : Dieu, la Terre et la mère patrie (p. 144). Il importe alors pour les immigrants polonais de se construire d'abord une paroisse polonaise afin de maintenir les traditions. Une fois le curé arrivé et la paroisse construite, celle-ci devient le point de rencontre des activités sociales et communautaires. Elle transmet les traditions de la communauté et, le dimanche, on y enseigne la langue polonaise aux enfants des immigrants. « L'église polonaise complétait le processus de regroupement des "clans" afin de les unir en un seul groupe constitué de familles et de voisins » (Wloszczewski, 1945 : p. 145, traduction libre). Les fiches de travail des mineurs de la Lake Shore ne spécifient pas la religion des mineurs, mais nous pouvons présumer que bon nombre d'entre eux sont catholiques puisque le recensement russe de 1897 montre que 81,5 % des travailleurs polonais de la région russe de la Pologne étaient catholiques à l'époque (Zarnowska, 1991 : 302) et le *Canadian Global Almanac 2004* déclare que 95 % de la population était catholique en 2002 (p. 495). Il se peut qu'une proportion imposante de mineurs de la Lake Shore l'ait été aussi.

L'embauche à la Lake Shore

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'embauche a généralement lieu quelques années après l'arrivée au Canada. Gaudreau (janvier 2006 : p. 2) estime que les embauches sont particulièrement élevées entre 1928 et 1931, se chiffrant respectivement à 1 050, 1 425, 1 250 et 1 200 travailleurs. Ces statistiques sont à la baisse dès 1932 (ce qui est moins évident avec l'embauche des mineurs polonais) puisque les embauches annuelles varient entre 300 et 600 travailleurs. Le taux d'embauche atteint un creux en 1943 lorsque seulement 50 travailleurs sont embauchés. En 1945, le taux d'embauche remonte à 300 et il fluctuera entre 200 et 300 embauches par année jusqu'au début des années 1960. La deuxième vague d'embauche connue chez les Polonais, entre 1948 et 1951, n'a alors pas lieu à l'échelle de l'entreprise. Alors que la première vague d'embauche des Polonais se caractérisait par une forte immigration et un fort taux d'embauche à la Lake Shore, c'est la vague d'émigration polonaise à elle seule qui caractérise la deuxième vague d'embauche de notre échantillon (Gaudreau, janvier 2006 : p. 2).

Les embauches multiples ne sont pas particulièrement communes chez les Polonais¹⁶. Parmi les 155 Polonais qui composent notre échantillon, il y aura 196 embauches, soit 1,26 embauche par mineur. Parmi les 1 041 travailleurs recensés au hasard, nous trouvons 1 603 embauches (Gaudreau, février 2006), soit 1,54 embauches par mineur, ce qui veut dire, *grosso modo*, que les réembauches sont un peu moins communes chez les Polonais que pour la norme. En arrondissant les chiffres, un Polonais sur quatre sera réembauché alors qu'un travailleur moyen sur trois le sera. Et parmi les réembauchés, peu reviennent une troisième fois. Seulement 23 % des travailleurs polonais sont embauchés à une deuxième reprise et seulement 6 % à une troisième reprise. Des 155 embauchés, 74 % des Polonais recensés ne sont embauchés qu'une seule fois. Seulement deux mineurs indiquent une quatrième embauche, et ce, pour une durée minime. En règle générale, nous avons remarqué que la durée de la deuxième embauche est presque toujours moins longue que la première¹⁷.

Si nous comparons ces statistiques au nombre d'embauche à l'INCO entre 1912 et 1930, nous observons quelques nuances. Chez les travailleurs polonais

¹⁶ En ce qui concerne les embauches multiples, il est parfois difficile de déterminer si un mineur a été réembauché. Souvent, les renseignements de la deuxième embauche sont insérés sur la même fiche de travail. Il faut par conséquent se fier à la date de départ afin de bien délimiter les périodes de travail. Nous n'avons pas compté les vacances comme des interruptions au travail, ni la grève de 1941-1942. Nous avons considéré comme réembauches les fiches comportant la mention « RH », signifiant « *rehired* », réembauché.

¹⁷ La troisième embauche, avec six exemples, est statistiquement trop fragile pour que nous ne l'étudions.

de cette mine, près de 68 % des travailleurs ne seront embauchés qu'une fois, environ 15 % seront embauchés deux fois et 17 % seront embauchés trois fois ou plus (De la Riva et Gaudreau, 2003 : p. 138). Ces données peuvent indiquer que les mineurs polonais de la Lake Shore sont plus fidèles à l'entreprise que ceux de l'INCO ou que les emplois y sont plus stables.

La question à poser est de savoir si les mineurs polonais étaient de bons mineurs. Selon Wloszczewski (1945), les employeurs voyaient d'un bon oeil les travailleurs polonais.

Les immigrants polonais étaient dotés d'une santé rare, d'une endurance et d'un entêtement de caractère et avaient l'habitude de travailler intensivement de l'aube à la brunante. [...] Le mineur polonais est l'un des meilleurs, sinon le meilleur, puisqu'il peut non seulement endurer des conditions de travail à de grandes profondeurs sous terre et travailler dans des températures élevées, mais il démontre aussi de grandes habiletés dans son travail ainsi qu'une force et une application exceptionnelles (p. 153-154, traduction libre).

Leur complaisance les distinguait également, « acceptant joyeusement les emplois les plus dangereux, les plus malsains et les plus épuisants. [...] Le travailleur polonais, étant d'origine rurale, n'a pas su comment se battre pour ses droits et a été particulièrement facile à exploiter » (Wloszczewski, 1945 : p. 154, traduction libre). Toutes ces caractéristiques expliquent, selon Wloszczewski, le fait que des concentrations de travailleurs polonais se trouvaient dans tous les centres industriels de l'Amérique du Nord.

La surpopulation exagérée et la parcellarisation exponentielle des terres en Pologne ont poussé plusieurs Polonais à quitter leur terre natale. Le travailleur polonais voulait néanmoins quitter la mine afin de revenir au travail à son compte dans les plus brefs délais. « Chaque immigrant polonais cherchait à concrétiser un désir — à savoir, obtenir sa propre ferme — mais pour y arriver, du capital était nécessaire, capital dont ne disposait pas les Polonais » (Wloszczewski, 1945 : p. 155, traduction libre). Peu atteignent cet objectif. À la Lake Shore, les départs volontaires représentent 53 % des départs chez les mineurs polonais. Parmi ces départs volontaires, il faut distinguer les 28 départs qui se font pour un autre emploi, les cinq pour retourner en Pologne, les six pour s'établir sur une ferme et les trois pour se lancer en affaires. La nature de 64 départs n'est pas notée. Plusieurs travailleurs indiquent que le mineur a l'intention de quitter la ville. Certains, cependant, seront réembauchés par la Lake Shore quelques mois ou quelques années plus tard. Cette absence de précision nous permet de présumer que le phénomène des départs pour un travail ailleurs, pour acheter une terre, pour rentrer en Pologne ou pour établir un commerce est sous-estimé.

Mais au cours de leur séjour dans la mine, les mineurs polonais seront, du point de vue patronal, de meilleurs travailleurs que la moyenne. La très grande

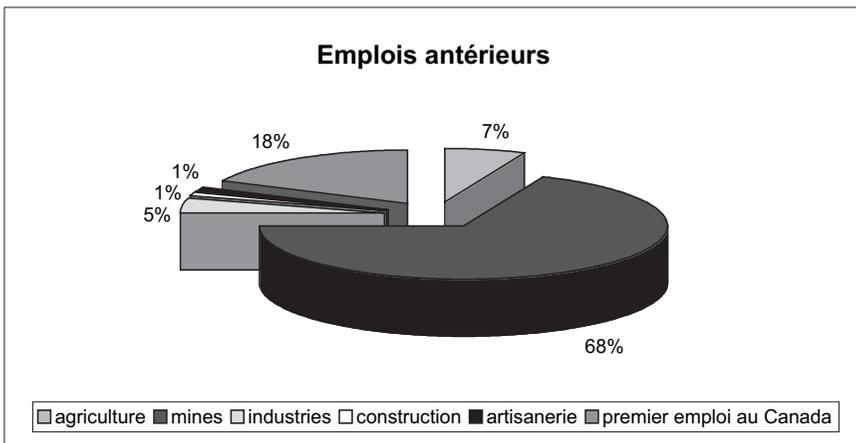
majorité des travailleurs ont déjà oeuvré dans une mine lorsqu'ils arrivent à la Lake Shore, détenant ainsi de l'expérience dans le métier. Ils sont aussi plus fidèles que la moyenne en demeurant plus longtemps que celle-ci et en participant en petit nombre à la grève de 1941-1942. Enfin, lorsqu'ils quittent la mine, la réembauche éventuelle est recommandée. Cela explique probablement leur nombre important dans une ville minière isolée du Nord ontarien.

De bons travailleurs du point de vue de l'employeur

Les emplois antérieurs

Des 155 Polonais échantillonnés¹⁸, 28 n'avaient pas occupé d'emploi antérieur au Canada. Chez les 127 autres travailleurs, la très grande majorité, soit 84 % des mineurs ayant occupé un poste au Canada, ont déjà travaillé dans une mine. Dix-huit pour cent (18 %) ont travaillé dans l'agriculture ou ailleurs et seulement 3 % ont effectué un travail artisanal.

Figure 2 : Emplois antérieurs



Un contraste flagrant existe entre les antécédents professionnels des mineurs polonais de la Lake Shore et ceux des travailleurs de l'INCO entre 1912 et 1930 et de la Noranda entre 1926 et 1939. Dans ces mines, en moyenne,

¹⁸ Voir : Paul de la Riva, *Mine de rien. Les Canadiens français et le travail minier à Sudbury 1886-1930*, Sudbury, Prise de parole et Institut franco-ontarien, 1998, p. 189. Nous avons repris sa catégorisation des emplois antérieurs des mineurs canadiens-français de Sudbury à l'INCO. Cependant, nous y avons apporté une modification : comme ce travail traite des mineurs, nous avons cru important de faire la distinction entre un simple travailleur industriel et un mineur. Nous avons classifié les emplois antérieurs en six catégories : 1) les emplois relevant du secteur agricole (l'élevage, le travail de semence, l'entreposage des grains), 2) ceux du secteur minier, 3) ceux du secteur industriel (les pâtes et papier, les scieries), 4) ceux du secteur de la construction (menuisiers, plombiers, charpentiers, travailleurs des chemins de fer), 5) les travaux artisanaux (la forêt, les arts, les étudiants) et, 6) les premiers emplois au Canada.

seulement 30 % des travailleurs embauchés ont déjà travaillé dans une mine et 20 % proviennent du secteur de la construction (Gaudreau, 2003b : p. 145). La proportion de mineurs polonais qui entrent à la Lake Shore connaissant le métier est alors beaucoup plus importante. La fiche indique un, parfois même deux antécédents professionnels. À quelques exceptions près, ces mineurs ont presque tous travaillé dans deux mines différentes. Ces statistiques confirment la perception que les mineurs polonais sont plus expérimentés que la moyenne.

Les Polonais qui viennent du Nord de l'Ontario proviennent, en grande partie, de la région sudburoise. Ce sont tous des mineurs des mines Creighton, Froot, Falconbridge ou Copper Cliff. Ceux qui proviennent de Kirkland Lake ont travaillé dans une autre mine de la région. Tous les agriculteurs du Sud ontarien viennent d'une ferme de tabac à Mount Brydges. Ainsi, des 151 fiches qui indiquent le lieu de travail précédent, 72 % des sujets de notre échantillon sont des mineurs ayant travaillé dans le Nord ontarien et québécois (25 % à Kirkland Lake), 19 % des sujets arrivent directement de Pologne et 14 % proviennent du Sud ontarien et québécois, du Manitoba ou du Royaume-Uni. Comme nous le voyons, les mineurs ont fait du chemin avant de passer par Kirkland Lake. Toutefois, le cheminement n'était pas récent. Ils avaient déjà oeuvré dans la région, ou du moins dans le Nord, avant d'arriver à la Lake Shore. Les travailleurs démontrent alors une mobilité constante, bien que la mobilité professionnelle et géographique ne se fasse pas sur de grandes distances.

Les emplois occupés

Les postes occupés au sein de la mine sont aussi de grande importance¹⁹. Gaudreau (2003a) nous révèle les deux images les plus dominantes des immigrants dans le travail minier : « celle du briseur de grève invétéré et celle de l'ouvrier-mineur non spécialisé qui n'a aucune expertise à offrir, sauf ses bras » (p. 67). Or, cette affirmation n'est qu'une vérité partielle chez les Polonais, car, bien que les travailleurs polonais soient surreprésentés dans les postes non qualifiés, ceux de notre échantillon ne sont pas des briseurs de grève.

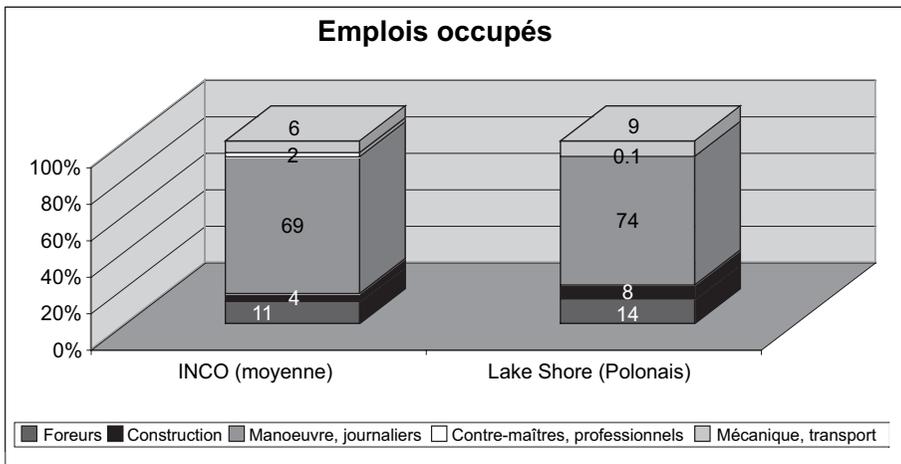
¹⁹ Nous avons évalué tous les postes occupés par les mineurs, peu importe la durée de ce métier, afin d'avoir une idée claire des métiers occupés dans la mine autant à l'embauche qu'au cours du séjour. De la Riva (1998) a classifié les métiers de la façon suivante : (1) les manoeuvres et les journaliers, (2) les travailleurs de bureau, (3) les travailleurs dans les services, (4) les travailleurs dans la construction, (5) les mécaniciens et les transporteurs et, (6) les contremaîtres et les professionnels.

²⁰ Parfois, la fiche note une quinzaine de métiers, car les mineurs changent d'équipe tout en occupant le même poste. Dans de tels cas, nous avons choisi de ne compter le métier qu'une seule fois. Si un mineur quitte la mine, revient et occupe le même métier qu'auparavant, nous avons compté ce métier deux fois.

L'importance de chacun des métiers à la Lake Shore demeure pour nous un mystère. À l'INCO, entre 1912 et 1930, les foreurs composent 11 % de la main-d'œuvre, les journaliers et les manoeuvres en composent 69 %, les travailleurs de bureau et les mécaniques, 6 % respectivement, les contremaîtres, environ 2 %, et les travailleurs en construction en composent environ 4 % (De la Riva et Gaudreau, 2003 : p. 129).

Au cours de leur séjour, les Polonais occupent de deux à trois métiers différents²⁰. Plusieurs des travailleurs ayant quitté dans la première année de leur séjour n'auront occupé qu'un seul métier, alors que la majorité des mineurs ayant oeuvré plus d'une année auront occupé trois ou quatre métiers différents au cours de leur séjour. La grande majorité sont des journaliers, soit des aides ou des assistants (*helpers*), des aide-foreurs (*drill helpers*), des rouleurs (*trammers* ou *muckers*), des rouleurs du champ d'extraction (*stope runners*) ou des chargeurs (*loaders*). Parmi les 357 métiers que les 155 travailleurs auront occupés, 74 % sont dans la catégorie des manoeuvres et des journaliers. Les Polonais sont alors légèrement surreprésentés dans ce secteur par rapport aux travailleurs de l'INCO.

Figure 3 : Emplois occupés



Cinquante travailleurs deviendront foreurs au cours de leur carrière (soit des *runners* et/ou des *drill runners*). Environ un tiers des mineurs accède à ce poste à un moment donné durant leur carrière. Mentionnons également que 9 % des métiers occupés sont dans la mécanique²¹ et que 8 % le sont dans la

²¹ Les mécaniciens représentaient 6 % des employés à l'INCO. À première vue, les Polonais semblent être surreprésentés dans ce secteur. Notons cependant que l'échantillon de l'INCO est fait entre 1912 et 1930, alors que les mineurs recensés dans cette étude travaillent entre 1925 et 1968. La mécanisation est sans doute plus importante à la Lake Shore qu'elle ne l'est à l'INCO durant cette période antérieure.

construction. Seulement deux mineurs polonais deviendront contremaîtres. Un seul travaillera au bureau et aucun mineur polonais recensé ne travaillera dans les services. Il semble alors que les Polonais soient importants dans le métier du forage, mais qu'ils soient assez sous représentés au sein des contremaîtres, des professionnels et des menuisiers.

Le quart (25,7 %) des métiers occupés se trouve dans la catégorie des métiers qualifiés, ce qui est semblable à la répartition totale des métiers à la Noranda entre 1929 et 1936, où 75 % du personnel était non qualifié, 25 % des employés détenaient un poste qualifié (soit plus de 20 % dans les bureaux et les services) et environ 3 ou 4 % parmi les contremaîtres et les professionnels (Gaudreau, 2003b : p. 147). En ce qui a trait aux Polonais, seule une dizaine de mineurs débutent leur carrière dans un poste relevant d'une catégorie autre que celle des manoeuvres et des journaliers²². Le reste occupe les métiers de manoeuvres et de journaliers, malgré le fait que certains mineurs fassent carrière dans la mine.

En ce qui concerne leur importance parmi les travailleurs qualifiés, les Polonais sont représentés de façon semblable à la Lake Shore et dans les autres mines. Cependant, c'est au niveau des cadres que nous voyons un grand écart. Seulement deux Polonais deviennent contremaîtres au cours de leur carrière, alors qu'il aurait pu y en avoir facilement une dizaine si les métiers avaient été répartis également (les contremaîtres représentant 3 ou 4 % de la main d'oeuvre). Il est peu étonnant alors de voir que la grande majorité des cadres étaient des Britanniques, des Américains et des Canadiens anglais. À l'INCO, entre 1912 et 1930, la présence des Canadiens anglais est surreprésentée de 2,29 fois dans le secteur mécanique, de 3,14 fois parmi les contremaîtres et de 5,43 fois dans les bureaux (De la Riva et Gaudreau, 2003 : p. 132). À la Noranda, la présence des Britanniques et des Américains est surreprésentée de 2,13 fois dans le secteur mécanique, de 4,25 fois parmi les contremaîtres et de 2,25 fois dans les bureaux.

La durée du séjour

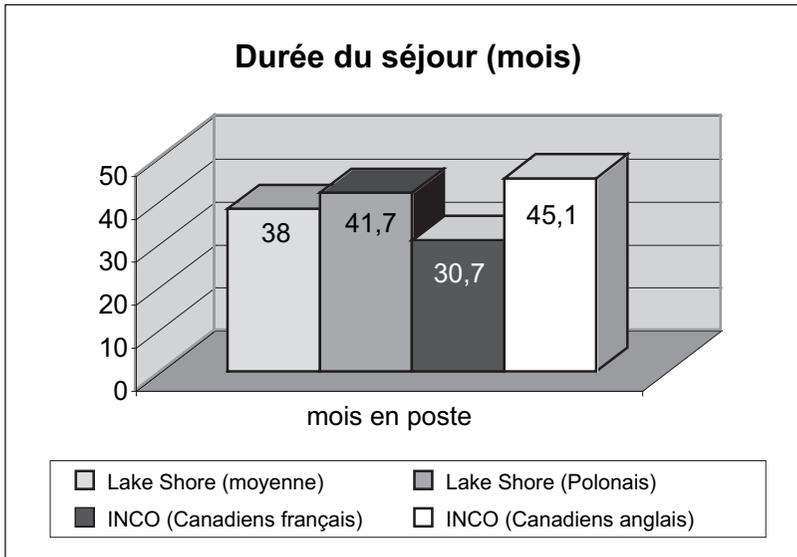
Malgré leur absence dans les postes de cadres, les travailleurs polonais restent au sein de l'entreprise un peu plus longtemps que le travailleur moyen. Les mineurs polonais demeurent en moyenne 42 mois²³, alors que le séjour moyen est de 38 mois (Gaudreau, juin 2006). Ils sont moins fidèles que les Canadiens

²² Nous osons croire que la question du métier avant l'arrivée au Canada était importante à l'embauche, et ce, malgré son absence sur la fiche de travail. Autrement, comment peut-on expliquer que certains commencent à travailler comme charpentiers s'ils n'ont pas d'antécédents professionnels ? Le métier à l'embauche peut servir de bonne piste de réflexion pour connaître l'emploi occupé en Pologne.

²³ Afin de compter les embauches, nous avons calculé la durée cumulative des embauches. Nous risquons de faire de la distorsion si nous comptons de façon distincte la 2^e ou la 3^e embauche.

anglais qui demeurent 45,1 mois (et qui détiennent les meilleurs postes), mais aussi fidèles que les Britanniques qui demeurent en moyenne 42,1 mois, et beaucoup plus fidèles que les Canadiens français qui demeurent 30,7 mois (Gaudreau, mars 2006)²⁴. Certains font carrière dans la mine, tandis que d'autres seront embauchés mais ne se présenteront jamais. Il est alors essentiel de catégoriser ces groupes afin de comprendre plus précisément combien de temps certains mineurs restent par rapport aux autres.

Figure 4 : Durée du séjour



Quarante et un pour cent (41 %) des postes sont occupés moins d'un an; 20 % des embauches²⁵ durent entre un an et cinq ans; 11 % des embauches durent entre 5 et 10 ans et seulement 9 % des 196 embauches durent plus de 10 ans. Des 196 embauches étudiées, seulement cinq mineurs travaillent plus de 20 années consécutives à la Lake Shore. La presque totalité ne sont que des oiseaux de passage²⁶.

Nous avons mesuré en mois la durée totale du séjour que nous avons arrondi au mois près supérieur. Un travailleur embauché le 30 mars et congédié le 10 mai aurait, à nos yeux, travaillé deux mois. Avec cette méthode, la durée minimale du travail est d'un mois. Cependant, certaines fiches attestent que certains mineurs n'ont travaillé que quelques jours. Dans ces quelques cas (ils ne sont pas nombreux), leur contribution sera surestimée.

²⁴ Ces statistiques relèvent d'un échantillon de 156 Canadiens anglais, de 41 Britanniques et de 55 Canadiens français.

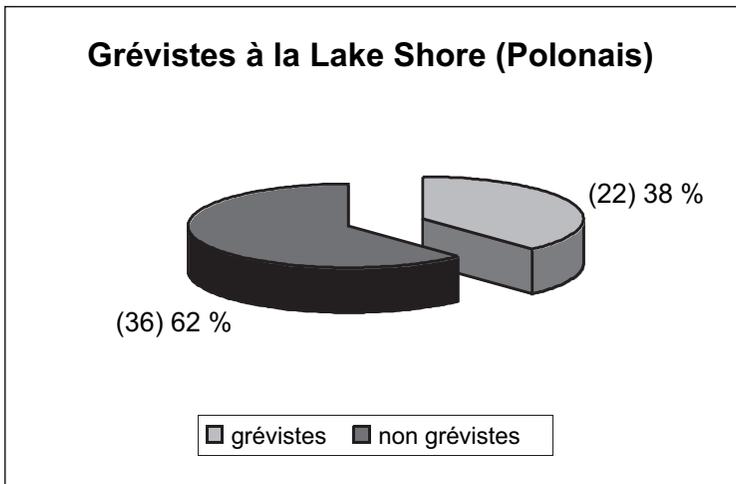
²⁵ Il incombe de préciser que cette section aborde les embauches et non les embauchés. Parmi les 155 travailleurs recensés, il y a eu 196 embauches, car bon nombre sont embauchés plus d'une fois.

²⁶ Dans cet ensemble, nous avons délimité la durée de séjour : moins de 5 ans, de 5 à moins de 10 ans, de 10 à moins de 15 ans, de 15 à moins de 20 ans et de 20 ans et plus. À l'intérieur de la

Des gens peu militants

La Deuxième Guerre mondiale pose problème à l'industrie aurifère de Kirkland Lake. Sa production atteint son sommet au début de la Guerre, mais les mines d'or sont durement touchées lorsque l'or est déclaré une matière « non essentielle ». Les mines doivent, par conséquent, réduire leur production ainsi que leur personnel (MacDowell, 2001 : p. 39). Cela provoque un grand exode de la communauté et une chute des impôts fonciers de la municipalité. Les salaires sont réduits alors que l'inflation en pleine guerre croît sans cesse. Malgré les durs temps économiques, les mineurs de la Lake Shore déclarent une grève en novembre 1941, laquelle durera jusqu'au printemps 1942 (MacDowell, 2001 : p. 43).

Figure 5 : Grévistes à la Lake Shore (Polonais)



À la Lake Shore, seulement six mineurs polonais recensés font la grève en 1941-1942. Nous ignorons le nombre exact de mineurs polonais, mais en prenant le nombre de travailleurs dans la mine en 1941, qui se chiffre à 1 046 (Gaudreau, janvier 2006 : p. 2) (si les Polonais représentaient 5,5 % des embauches totales), il y aurait eu environ 58 mineurs polonais dans la mine à l'époque. Si notre échantillon de six grévistes représente 27 % des mineurs, il n'y aurait eu que 22 travailleurs polonais qui auraient participé à la grève de 1941-1942, soit 38 % de ce groupe ethnique actif au sein de la mine. Cela montre une brisure radicale avec la moyenne des travailleurs, où il est estimé

catégorie de moins de 5 ans, nous avons mis en évidence la première année, la deuxième année, et de la deuxième à la cinquième année. Ensuite, à l'intérieur de la première année, nous avons délimité le séjour de moins de 3 mois, de 3 à mois de 6 mois, de 6 mois à un an.

qu'environ 200 travailleurs sont demeurés fidèles à l'entreprise et qu'environ 900 ont fait la grève. Alors que 85 % de la totalité des mineurs en 1941 ont fait la grève, seulement 38 % des Polonais ont suivi la tendance. Selon notre estimation, ces derniers seraient, comme l'historiographie nous le démontre, moins militants que les travailleurs d'origine canadienne-française ou britannique.

La recommandation

Seulement 20 % des départs des Polonais sont causés par un licenciement. Mais cette statistique prouve-t-elle, à elle seule, que les travailleurs polonais étaient bons? Certaines des fiches des travailleurs ayant quitté comportent une note qui indique soit *Do not rehire*, *Good worker* ou *Good rehire*. La réembauche éventuelle, telle qu'elle l'est qualifiée dans 15 des 106 cas de départs volontaires, est encouragée dans 60 % des cas, alors qu'elle est déconseillée dans 40 % des cas²⁷.

Pistes pour continuer

En introduction, nous avons abordé la question de la fiche, notre précieuse source d'information sur laquelle s'est basée notre recherche. Par la suite, nous avons étudié le parcours des immigrants polonais, en passant par l'histoire turbulente de leur pays natal, leur arrivée au Canada, la présence de leur famille, leur lieu de résidence, les lieux de rassemblement ainsi que l'événement déclencheur de la fiche : le moment de l'embauche. Ce parcours a servi à dresser un portrait de la vie des travailleurs polonais à l'extérieur de la mine.

La deuxième partie voulait offrir un regard sur le travail au sein de la mine. Malgré l'absence de certaines statistiques, nous avons démontré que 83 % des Polonais qui sont arrivés à la Lake Shore détenaient de l'expérience dans le domaine minier, que la durée de leur séjour était un peu plus importante que celle du travailleur moyen, que le militantisme polonais était marginal et que la réembauche était généralement recommandée au moment du départ. Du point de vue de l'entreprise, les Polonais étaient donc de meilleurs travailleurs que la moyenne. Les marxistes diraient qu'ils étaient exploités. Voulant nous éloigner du sensationnalisme, nous n'irons pas jusqu'à ce point.

Présentement, plusieurs facettes de l'histoire du Nord sont incomplètes, car plusieurs sujets demeurent inexplorés. De plus en plus, les historiens s'intéressent à l'histoire culturelle des groupes ethniques. L'histoire a tendance à raconter le parcours des vainqueurs, des groupes dominants. Mais est-ce que ce sont uniquement les vainqueurs qui ont une histoire? Enfin, les historiens

²⁷ Nous reconnaissons la faiblesse de cette statistique.

réalisent le contraire et cherchent à raconter l'évolution de ces individus qui ont fait de l'histoire tout simplement en participant à une communauté. Vu que plusieurs historiens s'engagent aujourd'hui dans la découverte de l'histoire sociale et culturelle des groupes ethniques, nous sommes confiant que la réflexion sur les Polonais du Nord ontarien se poursuivra dans les prochaines années. Les registres paroissiaux d'églises telles que la *Church of the Holy Name*, les archives des salles communautaires telles que la *Polish Hall* de Kirkland Lake, les données du recensement de 1911 seront sans doute sources de précieux renseignements.

Références

Sources primaires :

- Fiches de travail de 155 mineurs de la mine d'or Lake Shore de Kirkland Lake (1927-1968) parmi les patronymes débutant par les lettres B, J, K, N, Y et Z.
- GAUDREAU, Guy (janvier 2006). *Nombre d'embauches des travailleurs de la Lake Shore de Kirkland Lake selon un échantillon (un sur 10 lettres A, Ba, Be, Bi, Bj = 696 individus)*, 4 p.
- GAUDREAU, Guy (février 2006). *Nombre d'embauches des travailleurs de la Lake Shore de Kirkland Lake selon un échantillon (un sur 10 lettres A, B, C, D, E, F, Y, Z et G-Gr = 345 individus)*, 1 p.
- GAUDREAU, Guy (mars 2006). *Durée du séjour à la Lake Shore. Échantillon 1 sur 10; lettres A, B, C, D, E, F, Y, Z et G-Gr = 337 individus*, 1 p.
- GAUDREAU, Guy (juin 2006). *Durée du séjour à la Lake Shore. Échantillon 1 sur 10; toutes lettres = 1 040 individus*, 1 p.

Sources secondaires :

- ABEL, Theodore (1950). « Sociology in Postwar Poland », *American Sociological Review*, vol. 15, n° 1 (février), p. 104-106.
- D'AMOURS, Michel (1980). *Moonbeam 1913-1945. La colonisation, la vie économique et sociale*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 84 p.
- DE LA RIVA, Paul (1998). *Mine de rien. Les Canadiens français et le travail minier à Sudbury, 1886-1930*, Sudbury, Prise de parole et Institut franco-ontarien, Collection « Ancrages », 239 p.
- DE LA RIVA, Paul, et Guy GAUDREAU (2003). « Les ouvriers-mineurs de Sudbury : le cas de l'International Nickel Company », dans Guy GAUDREAU (dir.), *L'histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois, 1886-1945*, Québec, Septentrion, p. 117-141.
- EASTMAN, Mack (1928). « International Aspects of the European Coal Crisis in 1926 », *The Journal of Political Economy*, vol. 36, n° 2 (avril), p. 229-239.

- GAUDREAU, Guy (2003a). « Ethnicité et division du travail dans la modernisation d'une entreprise minière : la Canadian Copper Company, 1886-1928 », dans Guy GAUDREAU (dir.), *L'histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois, 1886-1945*, Québec, Septentrion, p. 67-92.
- GAUDREAU, Guy (2003b). « Les travailleurs de la Noranda, 1926-1939 : une première prise de vue », dans Guy GAUDREAU (dir.), *L'histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois, 1886-1945*, Québec, Septentrion, p. 143-162.
- GILBERT, Angus (1984). « Les mines », dans Gaétan GERVAIS, Matt BRAY et Ernie EPP (dir.), *Un vaste et merveilleux pays : une histoire illustrée du Nord de l'Ontario*, Sudbury et Thunder Bay, Université Laurentienne et Université Lakehead, p. 89-108.
- GOGOLEWSKI, Edmond (1991). « Les Polonais dans la grève des mineurs de mai-juin 1941 », *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes (France)*, vol. 47, p. 66-77.
- JOBERT, Ambroise (1965). *Histoire de la Pologne*, Paris, PUF, 156 p.
- KULCZYCKI, John J. (1987). « Nationalism over Class Solidarity: The German Trade Unions and Polish Coal Miners in the Ruhr to 1902 », *Canadian Review of Studies in Nationalism*, vol. 14, n° 2, p. 261-276.
- KULCZYCKI, John J. (1989). « The Herne 'Polish Revolt' of 1899: Social and National Consciousness among Polish Coal Miners in the Ruhr », *Canadian Slavonic Papers*, vol. 31, n° 2 (juin), p. 146-169.
- KUYCKI, John J. (1989). « "Scapegoating" the foreign worker: Job turnover, accidents, and diseases among polish coal miners in the German Ruhr », *Polish American Studies*, vol. 46, n° 1, p. 42-60.
- McLAUCHLAN, Francis (1907). « Polish Labour in the Scottish Mines », *The Economic Journal*, vol. 17, no 66 (juin), p. 287-289.
- MacDOWELL, Laurel Sefton (2001). *'Remember Kirkland Lake'. The gold miners' strike of 1941-1942*, 2^e édition, Toronto, Canadian Scholars Press, 292 p.
- PACZKOWSKI, Andrzej (1978). « La presse des émigrés polonais en France, 1920-1940 », *Revue du Nord (France)*, vol. 60, n° 236, p. 151-162.
- PALU, Louie, et Charlie ANGUS (2005). « Call of the mine », *Canadian Geographic*, vol. 125, n° 6 (novembre-décembre), p. 88-98.
- « Poland », dans Nicole LANGLOIS (2004). *Canadian Global Almanac 2004*, Toronto, John Wiley and Sons, p. 495-496.
- « Polish + Kirkland Lake », dans Bell Canada, *L'annuaire téléphonique : les Pages jaunes*, Disponible à www.pagesjaunes.ca, Consulté le 24 mars 2006.
- PONTY, Janine (1977). « Les problèmes soulevés par la scolarisation des enfants polonais en France après la Première Guerre mondiale », *Relations internationales*, vol. 12, p. 327-349.

- REILLY, Karey (2003). « Les Italiens de Copper Cliff (1886-1912) », dans Guy GAUDREAU (dir.), *L'histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois, 1886-1945*, Québec, Septentrion, p. 93-115.
- SAARIENEN, Oiva (1999). *Between a rock and a hard place: A historical geography of the Finns in the Sudbury area*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press.
- SAVAGLIO, Paula (1996). « Polka Bands and Choral Groups: The Musical Self-Representation of Polish Americans in Detroit », *Ethnomusicology*, vol. 40, n° 1 (hiver), p. 35-47.
- TEPICHT, Jerzy (1973). *Marxisme et agriculture : le paysan polonais*, Paris, Librairie Armand Colin, Collection « U Prisme », 25, 251 p.
- TYMOWSKI, Michal (2003 [1993]). *Une histoire de la Pologne*, nouvelle édition, Traduit du polonais par Jean-Yves ERHEL, Montricher (Suisse), Les Éditions Noir sur Blanc, La librairie polonaise, 271 p.
- WLOSZCZEWSKI, Stefan (1945). « The Polish Sociological Group in America », *American Slavic and East European Review*, vol. 4, n°s 1-2 (août), p. 142-157.
- ZARNOWSKA, Anna (1991). « Religion and politics: Polish workers c. 1900 », *Social History*, vol. 16, n° 3 (octobre), p. 299-316.
- ZUBRZYCKI, J. (1953). « Emigration from Poland in the Nineteenth and Twentieth Centuries », *Population Studies*, vol. 6, n° 3 (mars), p. 248-272.